

COMITÉ PROVINCIAL DU BRABANT

F.F.B.Judo.



Secrétariat :

MUNAUT Jean-François

Rue Panier, 1,

1470 Baisy-Thy

munaut@base.be

Rapport de la réunion du 11/01/2010

Présents : A. DE GREEF; R. DE VOS ; I. JACOBS; J-P MATHIJS; J-P WOUTERS ; J.-F. MUNAUT.

Excusés : /

Présents non membres du Comité: Eddy CAKY et André CORNU.

Préliminaires

- Présentation des vœux de et à tous les membres du Comité.
- Information de R. DE VOS sur les modifications du règlement des compétitions:
 - Interclubs: - équipes de 5 judokas
- possibilité de plusieurs eq./club
- DH: obligation de participer à la finale nationale sous peine de rétrogradation en D1
 - Individuelles: - nationalité belge ou assimilée (résidence de + de 5ans et preuve d'emploi fixe) (idem que réglementation actuelle interclubs).
 - C'est modifications doivent encore être approuvées par le CA de la FFBJ.
- Dispense des championnats provinciaux: Avis de la COST:
 - Uniquement si sélection par la cellule sportive pour tournoi « A » ou assimilé.
 - La non participation des élites aux sélections provinciales discrédite leur organisation.
- Candidatures AG Brabant: 4 candidats
 - A. DEGREEF (Crossing)
 - R. DE VOS (Molenbeek)
 - JP WOUTERS (Jette)
 - M. BERTRAND arrivé en fin de mandat au sein du CA régional. Via un transfert au JC WAVRE, il a demandé l'avis à A.DEGREEF et R. DE VOS pour passer par la province de Brabant afin de pouvoir présenter sa candidature à AG FFBJ
- Projets provinciaux:
 - Constat décevant du manque d'implication de certains membres du Comité dans la réalisation de nos projets ambitieux. Cette situation risque d'aboutir à un dégoût des personnes qui s'implique pleinement dans leurs réalisations. Merci tout particulier à R.DE VOS et JP MATTHYS pour l'organisation des shiaïs.

1. Approbation du P.V. de la réunion du 14/09/2009

Point 10.1: Le Comité rappelle: « **Le CPB demande à la cellule pédagogique d'autoriser l'accès aux professeurs dans la salle du shiaï mais sans coaching et à l'écart du tapis** ».

Le P.V. est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Trésorerie

- 2.1. Le solde du compte à ce jour est de **339,37 €**. Ce solde a été confirmé par le vérificateur aux compte, M. Ch. VOYEUX le 06/01/10. Il a constaté que la comptabilité était correctement tenue.
- 2.2. Les subsides 2008 ont été reçus (+/- 1.100 €);
- 2.3. On constate que les subsides annuels ne couvrent même pas les frais d'organisation du championnat provincial (1750€ dont médailles sponsorisées!!!). Ceci justifie pleinement le droit d'inscription de 4€. Sans compter les shiais, les cours katas, la participation aux interprovinces jeunes, ... le calendrier édité par la province en collaboration avec l'EJB confirme l'ambition de nos réalisations. Or, les subsides provinciaux sont inchangés depuis plus de 17 ans alors que la licence à +/-triplé pendant ce temps(dixit R. DEVOS);
- 2.4. Prestation bénévoles des officiels: nous nous inquiétons du fait que la loi n'est pas respectée en matière de remboursement des frais et prestation.
- 2.5. Il est demandé au trésorier de présenter un état du livre journal à chaque réunion afin de nous informer des mouvements de comptes.
- 2.6. Cotisation provinciale : tous les clubs sont en ordre.

3. Arbitrage

- 3.1. Nous accueillons un arbitre (BPA) nouvellement promu en la personne de Andy WATTIE (JC LE SAULE – 2003) qui a réussi son examen de repêchage à Frameries;
- 3.2. Bref rappel des modifications du règlement de l'arbitrage depuis le 01/01/10. **Il est regrettable de constater qu'aucune information n'est disponible concernant les modalités d'application de ces règles aux catégories « pré-minimes » et « minimales » alors que les premiers tournois sont là!**

4. Cahier de charges pour l'organisation du Championnat Provincial

R.A.S.

5. Compétitions et tournois

R.A.S.

6. Championnats de Brabant 2010

- 6.1. Une réunion de préparation est prévue avec l'organisateur le vendredi 22/01 à 11h.
- 6.2. Médailles: JP Matthys confirme la prise en charge par un sponsor. **MERCI JP!**
- 6.3. Un droit d'inscription de 4€ sera demandé aux participants. M. Jean GRETRY, Secrétaire général de la FFBJ avait contacté R. DE VOS pour signaler que la réglementation ne permettait pas de dépasser 2,50€. Nous nous alignons donc sur la réglementation 2010 qui permettra d'aller jusqu'à 5€.

7. Site internet du Brabant

R.A.S.

8. Cours Katas

Le budget 2010 permet la poursuite de l'organisation des cours katas.

9. Promotion du Judo dans la Province

- 9.1. Stage de Toussaint 2009: on constate moins de participation. Pour 2010, il sera nécessaire de repenser l'organisation de la journée.

10. Shiaï

- 10.1. Qu'en est-t-il de la valorisation des points de shiaï lors des championnats de Belgique MASTERS et de l'IRIS TROPHY (ancien BACOB pour lequel les points étaient validés!);
- 10.2. Est-il logique qu'un judoka FFBJ présente une carte « VJF » lors d'un shiaï FFBJ? Nous suggérons d'obliger ces judokas à transcrire les points sur une carte FFBJ qui sont vendues pour assurer en partie le financement de l'organisation des shiaïs.

11. Cours régionaux.

R.A.S.

12. Entraînement provincial EBJ et CPB.

Cours donné le 2^e jeudi de chaque mois à Etterbeek de 18h30-20h: suite au peu de fréquentation, le cours est supprimé jusqu'à fin juin.

13. Divers.

- 13.1. INTERPROVINCES U15 (VJF 13/05/10) et U17 (ETTERBEEK 01/05/10). Proposition du rôle de sélectionneur/coach sera faite à Jean SADOUNI pour les garçons et Aline CUVELIER pour les filles.
- 13.2. Les réunions communes avec l'EBJ sont maintenue mais on commencera par l'ordre du jour du CPB.
- 13.3. La préparation de l'AG (rapports, bulletins de votes, ..) se fera par R.DEVOS et JF MUNAUT le lundi 18 janvier à 15h00. Le contrôle des pouvoirs sera assuré par Ch. DETREZ et JF MUNAUT à partir de 19h00. Le dépouillement sera assuré par I.JACOBS assistée d'un membre de l'assemblée.
- 13.2. Une réunion suivant l'AG est à envisager. Cependant le calendrier des prochaines réunions est maintenu à savoir

08 mars 2010

10 mai 2010

à 19h30 à la salle Flipper du centre sportif d'Etterbeek.

Ces réunions seront ouverte à tous les clubs du Brabant.

Le secrétaire,

JF Munaut.